

27 mai 2008

08.165

Recommandation du groupe socialiste**Politique d'information suite à l'initiative "Non au démantèlement de l'utilité publique"**

Nous demandons au Conseil d'Etat d'informer, de rendre attentifs ses partenaires et les associations qui oeuvrent dans les domaines du social, du sport, de l'environnement et de la culture des jeux de l'initiative "Non au démantèlement de l'utilité publique".

Développement

Imaginons une famille neuchâteloise:

Dimanche matin, 9h00, il faut se dépêcher, Jeanne, notre aînée, participe au tournoi de foot à Môtiers, François, le cadet, va avec la fanfare du village dans un home pour faire l'aubade à un ancien membre de cette société, nous devons être sur place à 10h45 pour aider à monter le matériel de percussion à l'étage avec le nouvel ascenseur. Nous profitons de cette visite au home pour visiter la grand-mère qui se réjouit de nous voir pour nous raconter la dernière excursion des pensionnaires. Ensuite, nous irons manger à la Ferme Robert, mais nous ne devons pas trop tarder car à 17h00, toute la famille a décidé d'aller au théâtre à Neuchâtel.

Rude mais belle journée.

Mais elle pourrait être plus rude:

- sans les maillots,
- sans le terrain de foot,
- sans les instruments de la fanfare,
- sans l'ascenseur,
- sans l'excursion des pensionnaires du home,
- sans la Ferme Robert,
- sans le théâtre,
- sans les comédiens,
- etc.

Nous devrions dire sans loterie...

Bien sûr sans loterie, notre canton pourrait se substituer et financer toutes ces prestations, mais combien faudrait-il mettre au budget chaque année? 14 millions de francs? de plus?

Le canton de Neuchâtel a-t-il aujourd'hui les moyens d'assumer toutes ces tâches?

Pouvons-nous nous permettre de renoncer à ces prestations?

Poser ces questions c'est y répondre!

La disparition de cette manne des loteries est une catastrophe qui nous menace, et nous pensons qu'il est de notre devoir de veiller à ce que les bénéfices des loteries restent attribués à des buts d'utilité publique, notamment dans les domaines culturels, sociaux et sportifs.

Aussi nous invitons le Conseil d'Etat à mener une politique active d'information au sujet des enjeux de l'initiative "Non au démantèlement de l'utilité publique".

Signataires: C. Mermet, O. Duvoisin, C. Siegenthaler, Frédéric Cuche, François Cuche, M. Debély, C. Bertschi, M.-C. Jeanprêtre Pittet, M. Bise, S. Fassbind-Ducommun, M. Castioni, P.-L. Denis, D. Taillard, M. Guillaume-Gentil, R. Egger, E. Flury, Pierrette Erard, F. Montandon, S. Müller Devaud, N. Fellrath et T. Huguenin-Elie.